



**Séance du Bureau Syndical du
Mercredi 17 Avril 2024 - 18h00
au SMTD
Membres en Exercice : 9**

8 Membres présents : Claude HEGO (Président du SMTD) - Christophe CHARLES - Christophe DUMONT - Damien FRENOY - Jean-Luc HALLE - Julien QUENNESSON - Robert STRZELECKI (Vice-Présidents) - Jessica TANCA (Vice-Présidente).

1 Membres absents : François CRESTA (Vice-Président).

Etaient également présents : O. VAN MASSENHOVE (DGS du SMTD).

**DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL N°2024_30_BS
APPEL D'OFFRES RELATIF A UNE ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LES ETUDES
DE FAISABILITE, DE PROGRAMMATION ET DE CONCEPTION NECESSAIRE A LA
CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU DEPOT DE BUS**

Vu la délibération du comité syndical n°20-07-1-6 en date du 29 juillet 2020 déléguant au bureau syndical toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres conclus suite à toute procédure de marché hors procédure adaptée, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Contexte :

Au regard de l'évolution de la réglementation sur la motorisation des bus, il s'avère nécessaire aujourd'hui de réfléchir au déploiement de bus électriques avec la réalisation des infrastructures nécessaires dont l'aménagement d'un dépôt secondaire.

A ce jour, un terrain d'environ 4ha a été identifié sur la zone d'activité de l'Ermitage II à Lambres les Douai.

Des discussions sont en cours avec Douaisis Agglo, aménageur de la zone, pour son acquisition. Une délibération dans ce sens devrait être proposée lors du comité syndical du mois de juin 2024.

Objet du marché :

Le marché a pour objet une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pluridisciplinaire qui couvre à la fois l'expertise technique, juridique, administrative et réglementaire, pour accompagner le SMTD dans la faisabilité d'électrifier une partie de sa flotte de bus avec le maintien des activités sur le site de Guesnain et l'élaboration d'un programme de construction pour de nouvelles installations sur la commune de Lambres Lez Douai. Sur ce terrain une aire de covoiturage sera intégrée.

Envoyé et reçu en préfecture le 24.05.2024

Publié sur le site le 24.05.2024

Identifiant de télétransmission : 059-255900441-20240417-2024_30_BS-DE

La faisabilité nécessitera l'établissement de plusieurs scénarii en y intégrant les configurations d'organisation sur les deux sites que sont Guesnain (dépôt actuel) et Lambres Lez Douai (futur dépôt)

Le marché se décomposera en plusieurs tranches.

La tranche ferme comprend une première mission d'assistance à l'élaboration de différents scénarii avec :

- Le diagnostic du dépôt existant et le diagnostic du futur site (études des besoins à court, moyen et long termes...)
- L'établissement des scénarii
- Synthèse et choix du scénario.

En tranche conditionnelle :

- Etude de programmation du scénario retenu
- Assistance dans la passation d'un marché de maîtrise d'œuvre

Enfin des missions complémentaires à bon de commandes seront prévus :

- Assistance dans la rédaction des dossiers de demande de subvention
- Missions de toute expertise complémentaire, non comprise dans les tranches fermes et conditionnelles, mais qui s'avérerait nécessaires pour l'étude du projet.

Durée du marché :

De façon prévisionnelle, le marché pourrait être notifié en septembre 2024.

La durée de la tranche ferme est estimée à : 7 mois.

La durée des tranches conditionnelles : 5 mois.

Budget Estimatif :

L'enveloppe financière allouée au marché, toutes missions comprises, est évaluée à 200 000€ HT.

Au regard des besoins annuels se rapportant à la même famille d'achat, la procédure de mise en concurrence sera une procédure formalisée.

Il est demandé aux membres du Bureau Syndical de bien vouloir :

- **Approuver la procédure d'appel d'offres ouvert conformément aux dispositions des articles L2124-1 et L2124-2 du Code de la Commande Publique,**
- **Autoriser Monsieur le Président à lancer les procédures de passation des marchés et à signer les marchés avec les entreprises qui seront retenues par la Commission d'appel d'offres.**

Monsieur le Président met au vote.

Le Bureau après avoir délibéré

Nombre de délégués en exercice : 9

Nombre de votants : 8

Suffrage exprimé : 8

Pour : 8

Envoyé et reçu en préfecture le 24.05.2024

Publié sur le site le 24.05.2024

Identifiant de télétransmission : 059-255900441-20240417-2024_30_BS-DE

Contre : 0
Abstention : 0

APPROUVE la procédure d'appel d'offres ouvert conformément aux dispositions des articles L2124-1 et L2124-2 du Code de la Commande Publique et **AUTORISE** Monsieur le Président à lancer les procédures de passation des marchés et à signer les marchés avec les entreprises qui seront retenues par la Commission d'appel d'offres.

Fait à Guesnain,
Le

Le Président,

Claude HEGO